

LA CATASTROPHE DE VIEUX-PORT EN 1880

(Ports-sur-Vienne)

Bernard Danquigny

11 Août 1880, 6 h 30 du matin.

Un énorme bruit réveille le village de Ports, mais aussi les habitants de Noyers de l'autre côté de la Vienne et s'entend jusqu'à une dizaine de kilomètres.

Le coteau vient de s'effondrer à Vieux-Port sur les fours à chaux situés à l'entrée du village.

Les fours à chaux.¹

C'est à Ports-sur-Vienne au XVIII^e siècle au lieu-dit les Tuileries que furent construits les premiers fours dans la vallée de la Vienne.

Les fours à tuiles, à briques et à chaux furent les premières usines qui apportèrent dans la région des possibilités de travail autres que la terre et les métiers attenants.

En 1864 furent construits un, puis trois fours à chaux au Vieux-Port.

Sur deux parcelles de terrain à Vieux-Port², M. Emmanuel Gris, industriel nantais, construisit à partir de 1871 une grande fabrique contenant sept fours à chaux à feu continu et flamme courte avec un magasin et une maison d'habitation.

En 1880, il y avait six galeries d'extraction pénétrant à 100 m sous le coteau. De part et d'autre des ouvertures, il y avait des broyeurs, une bluterie, des magasins, une écurie, le tout sur 80 m de façade et 8 à 10 m de hauteur.

On avait aménagé, derrière ces bâtiments, une terrasse où avaient été installés les fours,

revêtus d'une chemise en brique. Une machine à vapeur assez forte faisait fonctionner un monte-charge pour les pierres à chaux et à charbon, une pompe élevant l'eau nécessaire pour é

êteindre la chaux, et des meules et des broyeurs.

L'établissement produisait par an 200 000 sacs de chaux hydraulique.

Ils étaient transportés par une noria de bateaux remontant la Vienne jusqu'à la gare de Port-de-Piles. Partaient alors tous les jours dans diverses directions, six à sept wagons de chaux.

Il n'existe pas à notre connaissance de photo des fours à chaux de 1880 ni de la catastrophe. Seuls des dessins ont été publiés dans trois journaux : L'Illustration, Le Monde Illustré et l'Univers illustré. Il faut être prudent sur leur interprétation, puisqu'on voit de nombreuses différences sur les dessins d'un même site, suivant les auteurs.

¹ Sources : Journal l'Union Libérale 21 août 1880, Wikipedia.

² Archives départementales matrices cadastrales 3PS/1912. A68 de 1395 m² de pâture en 1865 et A70 1440 m² de taillis en 1869.



Le Monde Illustré n° 1222 du 28 août 1880
Dessin de M. Valnay, croquis de M. Dick



L'illustration n° 1956 du 21 août 1880
Croquis et dessin d'après nature de M. Jules Gaildrau

Mercredi 11 août 1880

L'éboulement.³

Le 11 août 1880, à 5 h du matin, les ouvriers de l'usine reprenaient tranquillement leur pénible travail. Ils travaillaient depuis 1 h 30 environ, lorsque le directeur de l'établissement, monsieur Charles Tissier, informé que le coteau poussait les murs et mettait la vie de son personnel en danger courut avertir le contremaître, monsieur Lagerbe pour se concerter avec lui et faire évacuer l'établissement, puis il revenait en toute hâte pour soustraire sa famille au risque qui la menaçait.

Les ordres donnés en quelques minutes avaient déjà reçu un commencement d'exécution, lorsque soudain, un horrible craquement se fait entendre et le coteau se trouve enveloppé par un immense nuage de poussière, mêlée de fumée. Au bout de quelques minutes, le nuage se dissipe et apparaît alors un spectacle épouvantable. La colline s'est écroulée sur une longueur de plus de 100 m. Maison d'habitation, magasins, fours, tout a été écrasé sous une couche énorme de rochers et de terre qui a glissé du haut⁴. Les décombres encombrant entièrement la route et ont roulé jusqu'à la rivière. Des blocs de roches, d'un volume considérable, dominant le chaos à travers lequel on voit des pièces de charpente de la maison disparue. Au-dessus de tout cela, deux ou trois fourneaux dont les cheminées n'ont pas été complètement envahies par les terres lancent encore des flots de fumée.

Au même instant, un immense cri de désespoir poussé par les victimes vint frapper

l'écho de Noyers, puis tout rentra dans le silence, dira l'abbé Mazin, curé de Ports.

L'éboulement avait entièrement couvert la maison d'habitation, le magasin et les ateliers. Il y avait au moment de la catastrophe plus de 30 personnes dans les bâtiments industriels et dans la maison Madame Tissier, quatre de ses enfants, ainsi qu'une jeune servante. Tous ces malheureux étaient sous les décombres.

Quelques personnes émergèrent des décombres. Albert Tissier⁵, 18 ans, qui se trouvait à côté de la machine à vapeur et mesurait avec son équerre la poussée des murs au moment de l'éboulement, s'était blotti dans une anfractuosité du rocher et n'avait que des contusions au visage et aux bras. Dès qu'il se dégagea, il se mit à la recherche de son père, rejoint par son frère Armel,⁶ 14 ans, qui avait été projeté dans la Vienne et qui en était ressorti sans dommage.

Ils aperçurent leur père couché sur le toit des écuries, respirant à peine. Avec les poutres qui se trouvaient sous leurs mains, ils soulevèrent les pierres et les autres décombres pour le dégager. Monsieur Tissier avait le visage tout sanglant et ses jambes fortement contusionnées.

Un infortuné ouvrier, Louis Rabusseau de Marcilly qui ne travaillait pas ce jour-là, eut le malheur de passer en vélo devant l'usine au moment de l'éboulement. Il fut blessé assez grièvement à une jambe par des pierres.

³ Les détails sont tirés des journaux de l'époque, notamment du journal d'Indre-et-Loire et de l'Union Libérale et du récit de l'abbé Mazin, curé de Ports en 1880.

⁴ Le haut de la colline est à 98 m d'altitude et la route à 52 m.

⁵ Né le 17 juin 1862, il décédera le 26 janvier 1933.

⁶ Né le 20 juillet 1866, il décédera le 13 janvier 1936.

Un autre ouvrier, Martin Quatrou de Pouzay, occupé à secouer des sacs, fut retrouvé au milieu des pierres qui encombraient la route. Il était brûlé au visage, portait de larges plaies à la tête et avait plusieurs fractures. Il fut transporté immédiatement sur un brancard dans une maison voisine en attendant l'arrivée du médecin.

Dans les décombres, on trouva rapidement Pierre Ligeard de Ports enveloppé par la chaux en ébullition, brûlé des pieds à la tête. Il était vivant, mais il ne survivra qu'une

quinzaine de jours à ses blessures. Il décéda à son domicile de Ports, aux Thomois, le 30 août laissant 2 jeunes enfants et une femme enceinte.

Enfin, un jeune homme étranger au pays, Albert Renaud de Caen, occupé au milieu des magasins au moment de l'écroulement, fut soustrait à la mort par une sorte de miracle. Le médecin constata seulement une oreille à moitié arrachée, trois côtes fracturées et des contusions sans importance.



LA MÊME VUE APRÈS L'ÉBOULEMENT

Journal l'illustration du 21 août 1880.

Croquis et dessin d'après nature de M. Jules Gaildrau.

Les secours.

La nouvelle de la catastrophe se répandit vite dans le bourg de Ports par un pêcheur du bec des deux eaux, Monsieur Nadreau, qui naviguait sur la Vienne. Des ouvriers mineurs occupés à extraire la pierre coururent télégraphier pour demander du secours.

Les habitants du Vieux-Port et de Ports, vite arrivés sur les lieux avec leur maire, monsieur Rancher, commencèrent à déblayer le terrain avec des moyens de fortune. Des secours furent demandés à la hâte dans toutes les communes voisines. Une foule d'habitants de Nouâtre, de Noyers, de Marcilly, de Port-de-Piles et d'autres communes voisines accoururent sur les lieux et prêtèrent leurs mains.

Puis arriva de toute part d'autres secours : des employés et la pompe de la gare des Ormes, des agents du service de la voie à Port-de-Piles, les pompiers de Sainte-Maure sous la conduite de leur chef Marquet, une compagnie du 32^e de ligne en garnison à Châtellerault, conduite par le lieutenant Garnache, les brigades de gendarmerie de

l'Île-Bouchard et de Sainte-Maure et une foule d'ouvriers venant d'Abilly, de la Haye, de Paviers, en tout plus de 150 travailleurs.

Plusieurs médecins vinrent secourir les blessés : les docteurs Patry, Brigault, Serreau, Gaillard.

Les autorités arrivèrent également sur les lieux : le procureur de la République de Chinon, M. Comte, le sous-préfet de Chinon, M. Martinet, le juge d'instruction, M. Caille et le juge de paix de Sainte-Maure, M. Mahoudeau. Dans l'après-midi arrivèrent M. Durieu, secrétaire général de la préfecture, l'ingénieur en chef des mines et plusieurs ingénieurs du train.

Les prêtres des communes environnantes étaient bien sûr présents : L'abbé Mazin de Ports, l'abbé Cochet de Nouâtre, l'abbé Billard de Sainte-Maure, l'abbé Bosseboeuf de Marigny, l'abbé Courtault de Marcilly, les curés des Ormes et de Maillé.

Monsieur Emmanuel Gris, le propriétaire des lieux n'arriva que le lendemain.

Le déblaiement.

Avec l'arrivée des fonctionnaires venant de Tours, les recherches reprirent de façon plus rationnelle sous l'autorité de l'ingénieur des mines.

Le premier corps retiré fut celui du contremaître Pierre Lagerbe de Trogues, 44 ans 3 enfants, qui avait été broyé sous les rochers. À côté de lui étaient étendus quatre corps, ceux de trois mécaniciens : Louis Plessard de Ports, 45 ans, 6 enfants — Louis Chavenet, 19 ans, célibataire, de Marcilly — Raoul Parlot dit le Parisien, 22 ans, de Ports, célibataire, et un ouvrier Louis Leger dit Robert, de Ports, 20 ans, célibataire. Le

cadavre de Louis Chavenet était dans un état terrible, les côtes avaient été complètement dégarnies des chairs ; le reste du corps était carbonisé. Ce malheureux, au moment de la catastrophe, travaillait près d'un fourneau allumé. Le fourneau s'était ouvert sous la pression de l'éboulement et Chavenet avait été recouvert par une masse de charbons enflammés et de chaux fortement chauffée.

Les recherches étaient aussi difficiles que périlleuses au milieu de l'amoncellement des rochers qui, d'un instant à l'autre, pouvaient s'ébranler et tomber sur

les travailleurs. De plus, on savait que dans l'établissement se trouvait une certaine quantité de poudre de mine dont les ouvriers se servaient pour briser les pierres destinées à la fabrication de la chaux. Quelques fourneaux continuaient de brûler, quoique brisés. On pouvait craindre que la chaleur ne se développât jusqu'au lieu où était la poudre et n'amenât des explosions. Par ordre des ingénieurs, des chaînes furent formées et cinq ou six pompes versèrent des torrents d'eau sur les fours.

En même temps, de nombreux ouvriers fouillaient parmi les débris de la maison d'habitation qu'il fallait absolument déblayer pour arriver aux galeries et aux fours où le plus grand nombre des victimes étaient ensevelies. Après avoir, au moyen de crics, écarté quelques pierres énormes entassées sur la maison qui avait été littéralement aplatie, on parvint à enlever les planchers du second étage, affaissés sur ceux du premier.

Dans les décombres, on retrouva d'abord le corps d'Églantine Tissier, la fille du directeur, au milieu des débris de la maison. Elle avait été étouffée et son visage était noir de charbon. Elle avait 25 ans.

À quatre heures, on découvrait, enfoui sous des morceaux de charpente et des fragments de maçonnerie, un enfant écrasé, réduit en pâte c'était Camille, 3 ans, un des fils de monsieur Tissier. Son corps enveloppé dans un drap fut déposé dans une maison voisine près des autres cadavres.⁷

Les macabres découvertes continuaient avec le corps de Charles Tissier, 8 ans et de sa sœur Berthe, 6 ans. Charles était couché à plat ventre, les bras en avant. Il avait

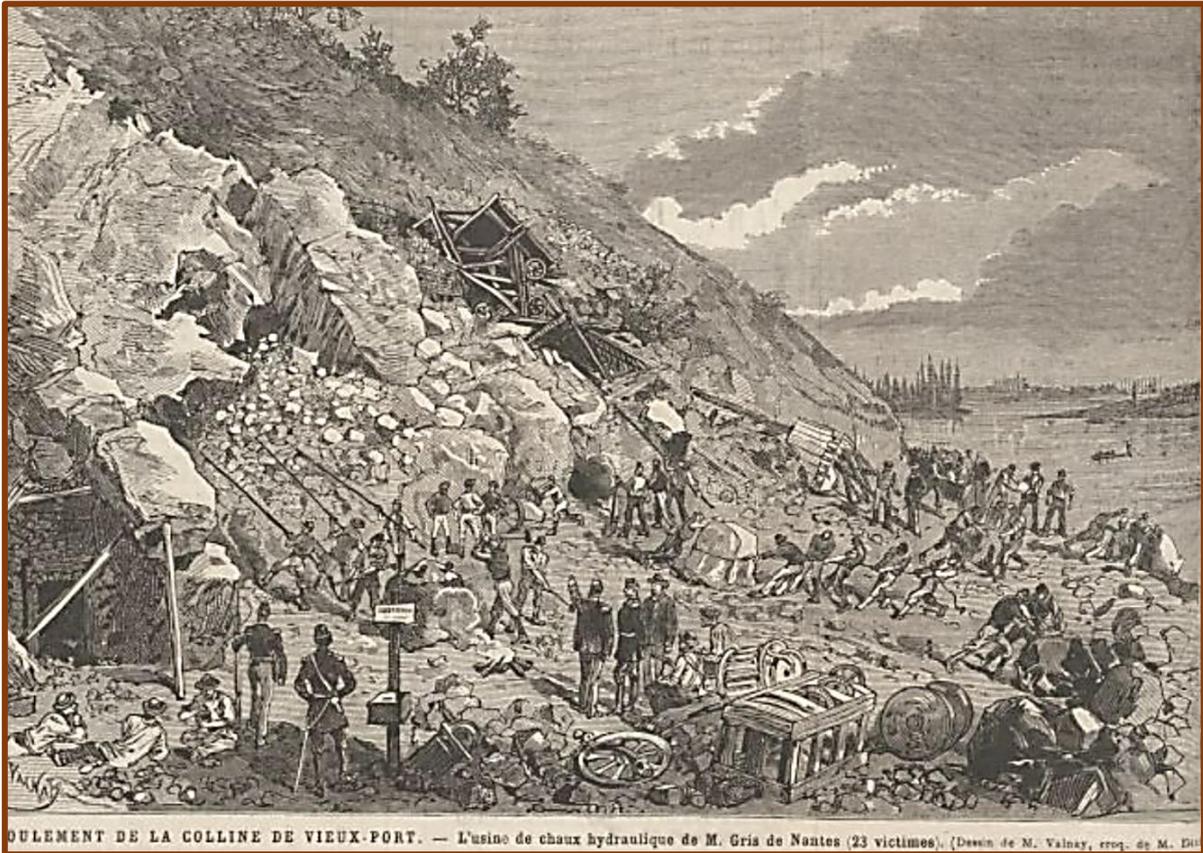
les jambes brisées en plusieurs endroits. Sa sœur était comme assise à terre, la tête appuyée sur des débris de chaises et les jambes allongées. Elle tenait encore à la main une béquille dont elle s'aidait pour marcher, étant boiteuse. Elle avait le crâne fracturé.

Le soir, les travaux n'avaient point amené d'autres découvertes, mais ils continuèrent toute la nuit. Les militaires du 32e de ligne furent remplacés à 22 heures par des ouvriers employés à la construction de la ligne de chemin de fer de Port-de-Piles à Preully. À quatre heures du matin, les soldats reprirent leur poste de travail. Le dévouement des ouvriers et des militaires était admirable. Ils affrontaient avec intrépidité les dangers que présentait un plan incliné, hérissé de rochers qui à chaque instant pouvait s'écrouler. Il fallait attacher à d'énormes blocs de pierre des cordes sur lesquelles 40 ou 50 personnes tiraient pour les attirer vers le bas. Après les avoir enlevés, on prévoyait de pratiquer une galerie pour arriver jusqu'aux fours où se trouvait au moment de la catastrophe le plus grand nombre d'ouvriers.

En fin d'après-midi, le curé de Ports vint, avec d'autres prêtres, pour la levée des corps afin de les conduire au cimetière. Le premier cercueil recueillait ensemble les restes d'Églantine Tissier et de son petit frère Camille. Il était porté par six jeunes filles de la commune. Le second dans lequel on avait déposé Charles et Berthe Tissier, frère et sœur, venait à la suite. Un troisième cercueil porté par les gens du pays était celui de Louis Chavenet. Enfin, une voiture, faite de porteurs, était chargée des cercueils de Louis Plessard, de Raoul Parlot et de Louis Legeay.

⁷ Madame Mauricette Repentin, arrière-petite-fille de M. Charles Tissier, qui a recueilli des informations

orales dans la famille, nous dit que Camille était dans les bras de sa sœur.



COULEMENT DE LA COLLINE DE VIEUX-PORT. — L'usine de chaux hydraulique de M. Gris de Nantes (23 victimes). (Dessin de M. Valnay, croq. de M. Dick)

Journal le Monde illustré du 28 août 1880

Dessin de M. Valnay, croquis de M. Dick

BD : Dick de Lonlay (de son vrai nom Georges Hardoin)

Jeudi 12 août.

Dans la nuit, on dégagait Louis Champigny, 25 ans de Noyers, célibataire.

Vers une heure de l'après-midi, on mit à découvert, à l'entrée d'une des galeries, une charrette et un cheval. L'animal était broyé, la charrette était retournée sens dessus dessous.

Plus tard, on retira de la Vienne, à quelques mètres du bord, le corps d'Alexis Dubois dit Cadoux. Il avait été emporté avec les pierres et jeté dans la rivière ; il avait la tête broyée.

Vendredi 13 et samedi 14 août.

Le journaliste du journal l'Indre-et-Loire, à qui nous devons beaucoup de détails, ne s'est pas rendu à Ports. Il n'est revenu que le 15 août. On ne connaît donc pas les circonstances de la découverte des victimes retrouvées ces jours-là.

Les registres de décès de la mairie indiquent le vendredi 13 août le décès de

Bourgueil Joseph dit Sassier, 45 ans, de Pouzay, vers 4 heures du soir et le samedi 14 août les décès de Laurent Gourbillon, 61 ans, de Marcilly vers 11 heures du matin et de Victor Serreau-Métais, 27 ans, de Pouzay, 2 enfants, vers 2 heures du soir.

Dimanche 15 août.

Le matin du 15, on trouva le corps d'un jeune homme, Joseph Bruneau, 18 ans, de Ports

Quelques instants après on mettait au jour un des chevaux qui se trouvaient attelés à l'entrée de l'une des galeries. Il était déjà dans un état de putréfaction très avancée et répandait une odeur infecte.

En début d'après-midi, trois nouvelles dépouilles furent sorties des décombres :

François Le Breton dit Simon, 55 ans, de Ports, puis au niveau de la maison, les dépouilles d'Eugénie Treuillet, 19 ans, de Ports qui tenait par la taille sa patronne, Madeleine Tissier, 47 ans, l'épouse du directeur.

C'est ce 15 août qu'on procéda à Ports à l'inhumation de Madame Tissier, d'Eugénie Treuillet et de Simon Dubois.

Lundi 16 août.

Il fallut toute la journée pour dégager trois cadavres, ceux de Louis Tessereau, 34 ans de Noyers, 3 enfants — de Joseph Beauvais dit Poudrier, 27 ans de Ports, 2 enfants — de Jean-Baptiste Ré, de Pussigny, 4 enfants

Mercredi 18 août.

Il restait encore 3 victimes ensevelies, une semaine après le drame.

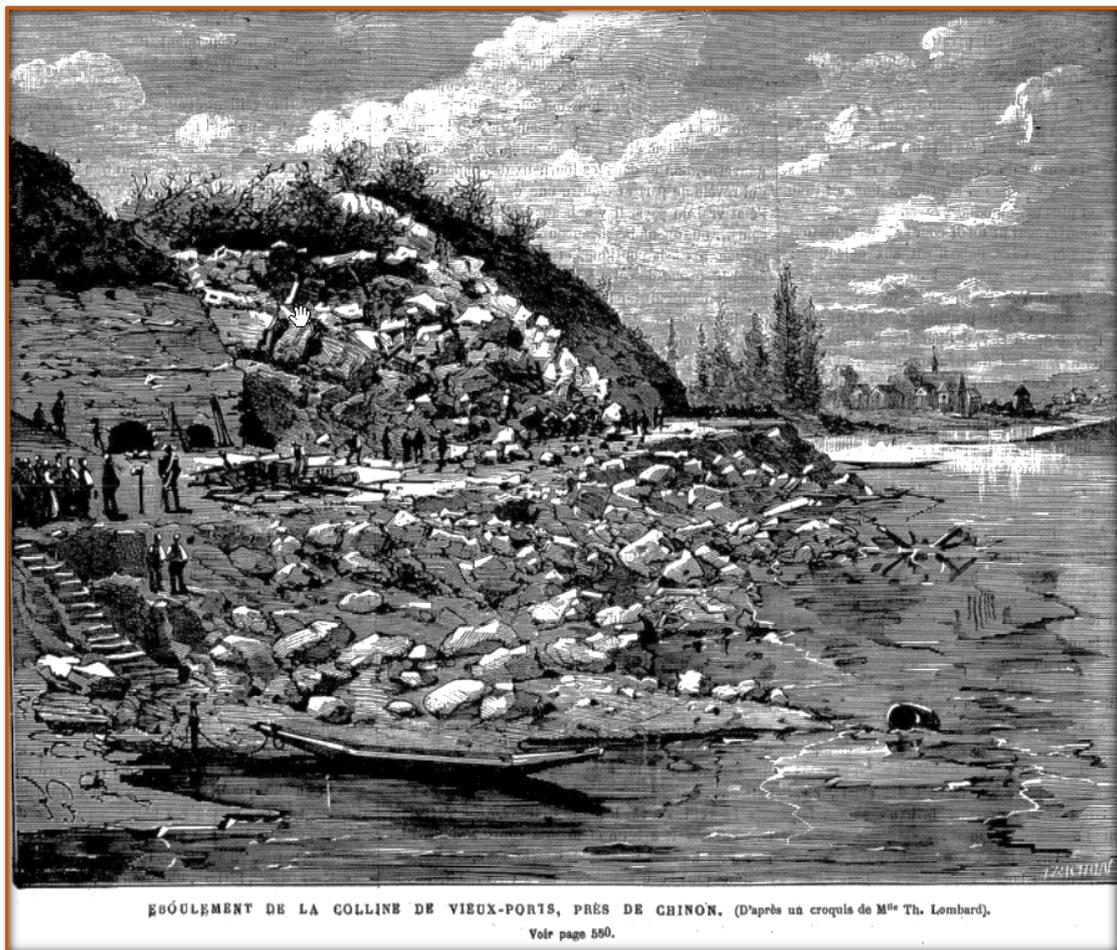
Les cadavres commençaient à se décomposer et une odeur épouvantable se dégageait du chaos. En début d'après-midi, on mit à jour la dépouille de Louis Rouger, 40 ans de Ports, 4 enfants et d'Augustin Emion, dit

Nantais, 37 ans de Ports, 2 enfants. Lorsqu'ils ont été écrasés, ils se trouvaient dans la partie de l'usine appelée « les chambres d'immersion ». Les ouvriers semblant hésiter à porter la main sur ces restes pour les mettre dans les cercueils, c'est le lieutenant Garnage qui mit les corps en bière.

Lundi 23 août.

Le dernier ouvrier manquant à l'appel, Louis Couturier, 25 ans de Noyers, 2 enfants, qui se trouvait à l'entrée d'un des fours, restait introuvable depuis plusieurs jours. On avait vu quelques jours auparavant un

mouchoir qui pouvait lui appartenir, mais ce n'est que le lundi que les décombres rendirent son cadavre.



L'Univers Illustré du 28 août 1880.

D'après un croquis de M. Lombard

Les conséquences financières

On imagine mal aujourd'hui les conséquences financières que provoquaient de tels drames. Les journaux y accordèrent d'ailleurs une large part. Dans de tels cas, les sinistrés et les familles se trouvaient sans aucune ressource ni indemnité, sauf faute de l'employeur.

La première loi sur la protection des accidentés du travail ne sera votée que le 8 avril 1898.⁸

La famille Tissier avait perdu cinq de ses membres et 2 enfants avaient été blessés. Il restait encore à M. Tissier trois enfants : Georges, 24 ans qui, voyageur de commerce, était à Paris* à cette date, Emile

21 ans (nous ignorons où il était au moment de l'accident) et Georgina, 9 ans qui était en pension chez les sœurs à Chezelles*.

M. Tissier possédait quelque argent, gardé chez lui selon les coutumes de l'époque, tout avait disparu dans l'éboulement. De même les économies d'Églantine qui s'élevaient à près de 1500 francs gardés dans une armoire.

Le Gouvernement accorda, dès le 13 août, un secours de 3000 francs pour parer aux besoins les plus urgents et le conseil départemental de 1000 francs. Une souscription publique fut aussi ouverte par la préfecture, elle recueillit plus de

⁸ Loi assurant la protection contre les accidents du travail des salariés de l'industrie : le salarié bénéficie d'une protection générale, son dommage est réparé

soit directement par l'employeur soit par des caisses permettant la mutualisation des coûts entre les employeurs. Site securite-sociale.fr

45 000 francs⁹. Les journaux organisèrent des souscriptions, celle du journal « L'Indre-et-Loire » recueillit plus de 4200 francs.¹⁰ L'émoi fut national et un concert fut même organisé

le 5 septembre au Pré Catelan à Paris au profit des victimes de la catastrophe.

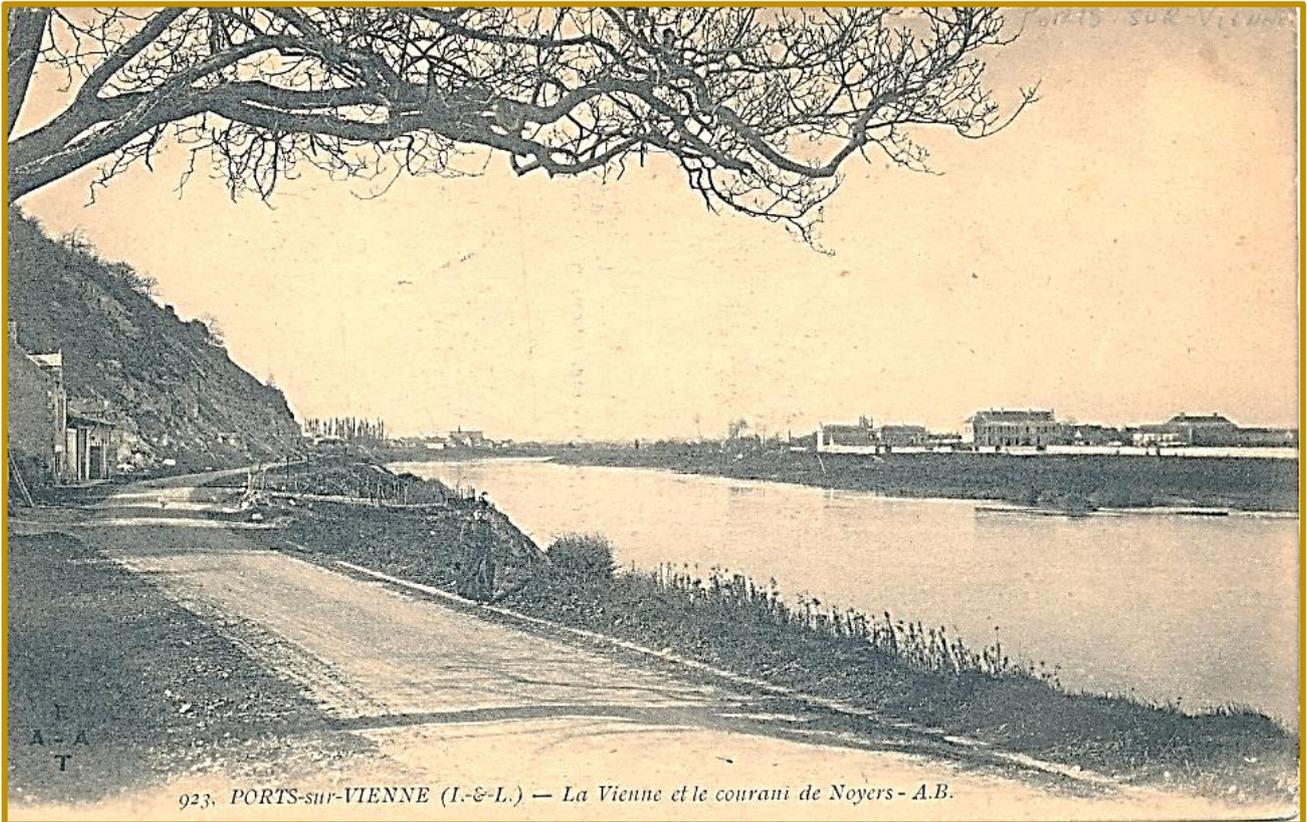


On voit sur cette carte postale, qui doit dater du début du 19^e siècle, la colline complètement effondrée sur la gauche, lieu du sinistre.

La première maison sur la gauche existe encore, c'est le n° 4 rue du coteau La 2^e a été détruite, par contre la dernière avec une petite fenêtre sur le pignon est toujours debout. Ne serait-ce pas un reste des anciennes installations ?

⁹ L'union libérale du 12 novembre 1880.

¹⁰ Pour avoir une idée de la valeur de ces sommes, le Journal d'Indre-et-Loire coûtait 15 c l'exemplaire à cette époque.



Cette carte date d'après 1910 selon la configuration des bâtiments de l'abbaye de Noyers, rive droite. L'éboulement est toujours visible.

Géologie du coteau.¹¹

Avant d'essayer d'expliquer les causes du sinistre, il nous paraît intéressant de donner la géologie du coteau, telle que la décrit le journaliste signant X. de B. qui s'intéressa beaucoup à l'affaire.

Le coteau se compose de sept couches parfaitement distinctes.

- La couche supérieure est formée de terre végétale, assez maigre, et plantée de bois taillis. Son épaisseur est de 1 m environ.
- Au-dessous se trouve du tuf, mêlé de petit calcaire, le tout d'une épaisseur de 2 m.
- Puis vient un banc de roc dont quelques-uns sont énormes ; une espèce de

tuf et du menu calcaire les séparent. Ce banc à de 20 à 21 m d'épaisseur.

- Il est supporté par une couche de pierre assez compacte,
- placée elle-même sur un banc de roc très solide, dur et qui pourrait être utilement exploité pour la construction des bâtiments. Sa hauteur est de 12 à 13 m.
- Il s'étend sur une couche de pierre tendre comme le savon, bleuâtre, épaisse de 50 cm environ et que les ouvriers appellent le banc bleu.
- Le dernier banc venant immédiatement après le banc bleu est la pierre tendre qui est employée pour la fabrication de la chaux hydraulique.

¹¹ Journal l'Indre-et-Loire du 22 août 1880.n

Les causes de l'accident

Une enquête fut diligentée par les autorités, mais nous n'en avons pas retrouvé les conclusions. Les journaux donnèrent plusieurs explications, certaines engageaient la responsabilité de monsieur Gris, le propriétaire, d'autres attribuaient l'éboulement à des faits imprévisibles.

Journal l'Indre-et-Loire 22 août.

Lorsque nous sommes arrivés au Vieux-Port le 11 août, nous avons entendu exprimer plusieurs opinions. Les uns prétendaient que divers symptômes qui auraient pu permettre de prévenir le malheur s'étaient manifestés de façon la plus significative ; d'où il résulterait qu'une lourde responsabilité incomberait à certaines personnes ; d'autres attribuaient l'événement à des causes toutes naturelles et tout accidentelles et dont il n'avait pas été possible de prévoir les affreuses conséquences.

Suivant les premiers, on aurait donné aux galeries des carrières trop de largeur. D'autre part les piliers laissés pour soutenir des voûtes auraient été trop faibles. On ajoutait que ceux qui bordaient les magasins et la maison d'habitation auraient été amoindris pour construire l'établissement et n'étaient plus en état de soutenir la masse du coteau.

On conclut alors à l'imprudence du propriétaire et du directeur qui, ne tenant pas compte de cette situation et des dangers qu'elle présentait, auraient, avec une légèreté impardonnable, compromis la vie de nombreux ouvriers.

En alléguant ces prétendues constatations sur le peu de solidité des piliers et sur la trop grande portée des arceaux, on semble ignorer que l'on mettrait ainsi en doute la vigilance de l'autorité.

.../...

Tout le monde sait en effet que la loi impose à l'administration le devoir de surveiller les travaux des carrières.../...

On voit donc que l'on s'aventure fort à la légère lorsqu'on vient se prononcer aussi

nettement sur la façon dont les travaux ont été exécutés dans les galeries souterraines et alors que l'on sait que l'exploitation, comme on vient de le voir, se trouve placée sous la surveillance d'une administration dont la compétence et la sollicitude sont bien connues.

Mais nous croyons qu'avant d'accepter, comme étant fondées, des imputations d'imprudence dans la direction des travaux, il est sage d'attendre les résultats de l'enquête qui sera faite, aussi bien par l'administration préfectorale que par messieurs les ingénieurs des mines que par monsieur le procureur de la République de Chinon.

Il nous reste à faire connaître à nos lecteurs quelques renseignements que nous avons recueillis nous-mêmes sur l'état des carrières, ainsi que sur la composition intérieure du coteau dans lequel elles ont été pratiquées.

Dans l'éboulement qui a eu lieu, les trois couches supérieures formées de terre végétale, du tuf et de rochers dits blocs roulants ont été entraînés. Cette masse avait une épaisseur de 23 m. L'éroulement paraît s'être arrêté au banc dur, compact, dont nous avons parlé plus haut.

L'éboulement s'étend produit sur une étendue, parallèlement à la route, de près de 150 m, on s'explique les effets désastreux qu'il a produit et qu'elle a été la violence de cette chute, sous laquelle magasins et maison d'habitation ont été broyés.

En examinant attentivement les lieux, on voit que la masse de matériaux, de 23 m d'épaisseur, s'est abattue, non pas par effondrement, mais par glissement de façon à chasser devant elle les bâtiments placés le long du chemin et en précipiter une partie dans la rivière.

À gauche de l'établissement, trois piliers de la façade, dont un avait l'épaisseur quadruple de celle qu'on donne habituellement à ces soutiens, ont été chassés en avant par la charge qui leur arrivait du haut du coteau. À droite, il en a été de même ; les piliers se sont couchés, et trois chambres ont été remplies de décombres.

D'après un petit plan qui est passé sous nos yeux, les carrières, dans la galerie du milieu, auraient une profondeur de 160 m. Leur développement est de 150 m du côté de la route. Elles sont coupées par un grand nombre

L'Union libérale 21 août.

Le journal rapporte le témoignage d'un sauveteur disant :

Les personnes qui connaissent et les carrières s'accordent à dire qu'elles étaient effrayantes ; on parle de plus de 20 m de longueur sur 15 de largeur avec des recoupes (coupes transversales) trop rapprochées, séparées par des piliers trop faibles ; les piliers qui bordaient la route ont dû être diminués pour la construction des bâtiments qui y étaient appliqués et les fours à chaux creusés dans le roc, derrière ces bâtiments ont encore

L'Union libérale 26 août.

Mais dans son édition du 26 août, l'Union Libérale dégagera sa responsabilité de ces propos, la laissant à son auteur.

Le Journal Officiel 29 août

Le journal officiel, qui était aussi à cette époque aussi un journal d'information, dira : *les carrières avaient été abandonnées depuis quelques jours ; des craquements de piliers, des menaces d'éboulement partiel avaient inspiré des inquiétudes sérieuses aux*

de galeries. 70 piliers environ, les uns simples, les autres triples, les autres quadruples, supporte les voûtes..../...

Un autre fait qui sans doute sera relevé par l'enquête administrative et judiciaire doit être signalé : déjà dans un précédent article, nous avons dit que l'on remarquait tout le long du coteau une foule d'infiltrations assez abondantes, provenant soit de sources, soit des eaux pluviales. Un ouvrier, auquel nous faisons part de cette observation, nous affirme que ces infiltrations sont permanentes et que, selon lui, elles doivent provenir des pluies. Il ajouta qu'après l'hiver dernier pendant lequel le coteau avait été couvert de neige jusque 2 m de hauteur, les carrières, selon son expression étaient, suantes. L'eau qui coulait le long des murs était parfois fort gênante dans les travaux d'extraction de la pierre.

affaibli la façade des rochers. Qu'un pilier vint à manquer à un point quelconque de l'exploitation, il pouvait se produire un écroulement total, c'est sans doute ce qui a eu lieu.

Le propriétaire savait bien que les caves menaçaient, il avait fait travailler pour consolider les piliers, les ouvriers carriers avaient été retirés depuis quelques jours, mais il ne supposait pas qu'un affaissement partiel peut occasionner pareil désastre.

exploitants, qui sans prévoir un affaissement général, avaient fait retirer les ouvriers du fonds. Ces industriels n'avaient pas interrompu pour cela le travail des fours qu'ils ne jugeaient pas menacé.

Les revues professionnelles

postérieures que nous avons trouvées semblent mettre en cause les piliers.

Dans son édition du 2 janvier 1886, la revue « Le Génie Civil »¹² développe un long article sur l'éboulement des carrières et indique que parmi les causes les plus dangereuses, l'action de cisaillement qui se produit à la partie supérieure des piliers et qui parfois amène un effondrement subi comme cela s'est produit aux carrières de tuffeau de Vieux-Port en 1880. Pourtant précise l'auteur les piliers avaient des dimensions rassurantes

au premier abord, supérieures à celles édictées par les règlements en vigueur.

De même dans la revue « Cours d'exploitation des mines »¹³ de 1942, dans un chapitre « carrières à piliers tournés ou à grande chambre souterraine » l'auteur précise que de graves accidents se sont produits dans des carrières à piliers tournés, citant comme exemple l'exploitation de tuffeau de Vieux-Port en 1880.

Nous ignorons les conclusions de l'enquête officielle et si la responsabilité de M. Gris, le propriétaire, a été engagée.

Février 2022



Le site aujourd'hui. Photo Popculture de la médiathèque du Patrimoine. Il reste à l'arrière l'entrée de fours dont l'embrasure est obstruée.

¹² Le Génie Civil, revue générale des industries françaises et étrangères, Tome VIII n° 9, 2 janvier 1886.

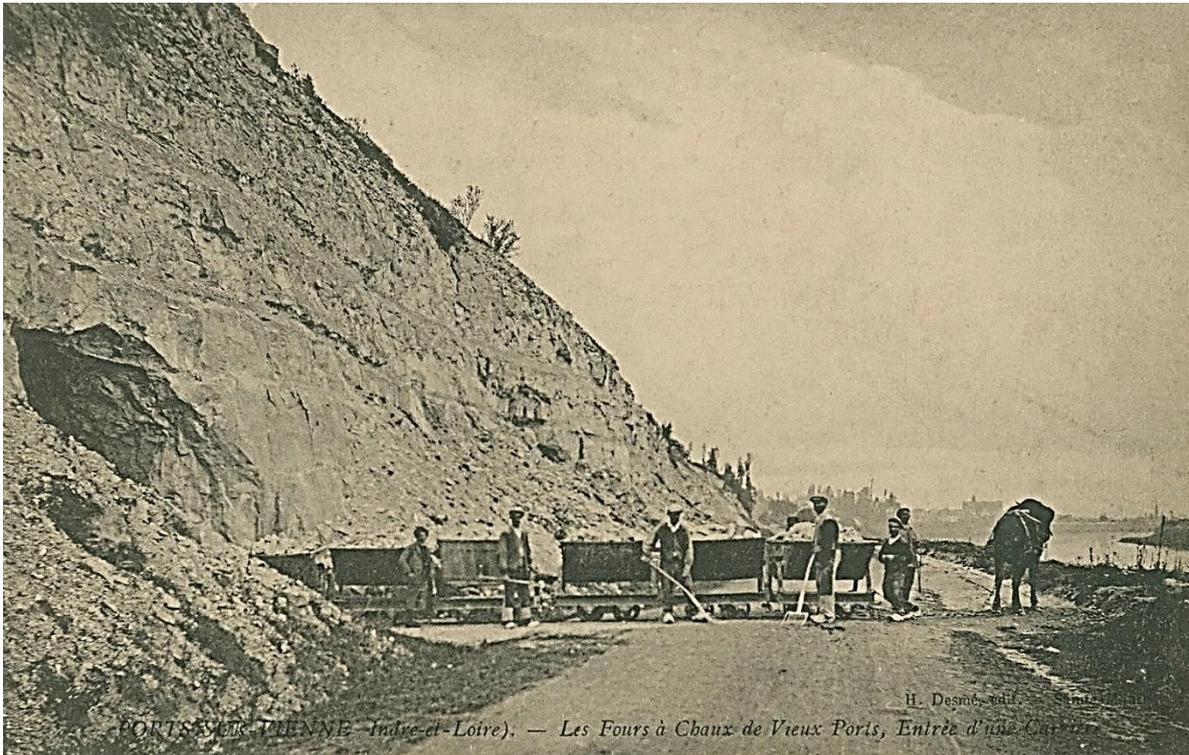
¹³ Cours d'exploitation des mines par Haton de la Goupillière, tome 6, 1942.



Aujourd'hui, le coteau ne laisse rien voir de son éboulement
Photo Geogle earth 1091m 31/03/2002



La végétation semblait moins uniforme sur cette photo aérienne de 1950 (Site Géoportail)



les wagonnets tirés par un cheval vers Marcilly

L'exploitation a repris.

En 1881 furent construits 4 fours à chaux à feu continu à Marcilly avec un hangar de stockage et 400 m de voie Decauville pour le transport de la pierre. La gestion de cette usine était conduite par Monsieur Pellé J-B et ses associés messieurs Champigny, Gautron, Tissier puis Pagé en 1885. Après Émile Fouquet en 1889, c'est Jean Baptiste Pellé-Millet qui reprend l'affaire. En 1907, Fernand Vincent hérite de l'entreprise. Il la modernise avec la construction d'un bâtiment pour abriter un moteur vertical et la voie

s'allonge à 720 m. Tous les anciens se souviennent du petit train de wagonnets tiré par un cheval jusqu'en 1949 puis par un petit locotracteur. Ce mini train transportait la pierre qui fut d'abord extraite à ciel ouvert au Vieux-Port puis dans le coteau où des galeries de 4 km furent creusées et même jusque sous "Les Ourillaux". En 1937, Maurice Vincent succède à son père et met deux fours en service, il passe à quatre en 1945. En 1962, à la suite d'une erreur de fabrication de la chaux, l'usine est obligée de fermer
Source : Wikipédia.



Un panneau d'interprétation rappelle la catastrophe sur le chemin piétonnier près de la Vienne.

| Les victimes | | | | | |
|--|------------------------|----------------|--------|-------------|-----------------------------------|
| | Noms | prénom | âge | domicile | Date déclaration décès état-civil |
| 26 décès | Beauvais dit Poudrier | Joseph | 27 ans | Ports | 16 vers 13h |
| | Bourgueil dit Sassier | Joseph | 45 ans | Pouzay | 13 vers 16h |
| | Bruneau | Joseph | 18 ans | Ports | 15 vers 11h |
| | Champigny | Louis | 25 ans | Noyers | 12 vers 2h |
| | Chavenet | Louis | 19 ans | Marcilly | 11 vers 10h |
| | Couturier | Louis | 21 ans | Ports | 23 vers 14h |
| | Dubois dit Cadoux | Alexis | 53 ans | Pouzay | 12 vers 15h |
| | Emion dit Nantais | Augustin | 37 ans | Ports | 18 vers 16h |
| | Gourbillon | Laurent | 61 ans | Marcilly | 14 vers 11h |
| | Lagerbe | Pierre | 44 ans | Trogues | 11 vers 8h |
| | Le Breton dit Simon | François-Louis | 55 ans | Ports | 15 vers 14h |
| | Leger dit Robert | Louis | 20 ans | Ports | 11 vers 10h |
| | Ligeard | Pierre | 30 ans | Ports | 30 vers 23h hier |
| | Parlot dit le Parisien | Alfred | 22 ans | Ports | 11 vers 10h |
| | Plessard | Louis | 45 ans | Ports | 11 vers 9h |
| | Plisson | Louis | 38 ans | Pouzay | 12 vers 17h |
| | Re | Jean-Baptiste | 28 ans | Pussigny | 16 vers 14h |
| | Rouget | Louis | 40 ans | Ports | 18 vers 14h |
| | Serreau-Metais | Victor | 27 ans | Pouzay | 14 vers 14h |
| | Tessereau-Perrochon | Louis | 34 ans | Noyers | 16 vers 10h |
| | Tissier | Eglantine | 25 ans | Ports | 11 vers 16h |
| | Tissier | Charles | 10 ans | Ports | 12 vers 3h |
| | Tissier | Berthe | 5 ans | Ports | 12 vers 4h |
| | Tissier | Camille (G) | 3 ans | Ports | 11 vers 17h |
| Tissier née Testu | Madeleine | 47 ans | Ports | 15 vers 16h | |
| Treuillet | Eugénie | 19 ans | Ports | 15 vers 15h | |
| 7 blessés cités. Le journal l'Union Libérale dit 18 blessés. | Doury | | | Noyers | |
| | Plisson | | | Noyers | |
| | Quadrou | Martin | | Pouzay | |
| | Rabusseau | Louis | | Marcilly | |
| | Renault | Albert | 21 ans | Caen | |
| | Tissier | Charles | 60 ans | Ports | |
| | Tissier | Albert | 18 ans | Ports | |